

Abidjan, le 22 mai 2015

AVIS DE CONVOCATION

Objet: **Assemblée Générale Mixte le mercredi 24 juin 2015**

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que les Actionnaires de CROWN SIEM sont convoqués à **l'hôtel TIAMA Abidjan/Plateau, le mercredi 24 juin 2015 à 09 heures** en Assemblée Générale Mixte conformément aux prescriptions légales et réglementaires pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014
2. Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2014
3. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE
4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014
5. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur en remplacement d'un administrateur démissionnaire
7. Pouvoirs en vue des formalités
8. Divers

A titre extraordinaire

1. Approbation de la mise en harmonie des statuts vis-à-vis des dispositions de l'Acte uniforme Ohada révisé relatif au Droit des sociétés commerciales et du GIE
2. Pouvoirs en vue des formalités

La documentation relative à l'Assemblée Générale et prescrite par la loi sera tenue à la disposition des actionnaires quinze jours avant la tenue de ladite assemblée, au siège social de **CROWN SIEM** ou auprès de la SGI BICI BOURSE sise à Abidjan Plateau, Rue Gourgass.

Le Conseil d'Administration